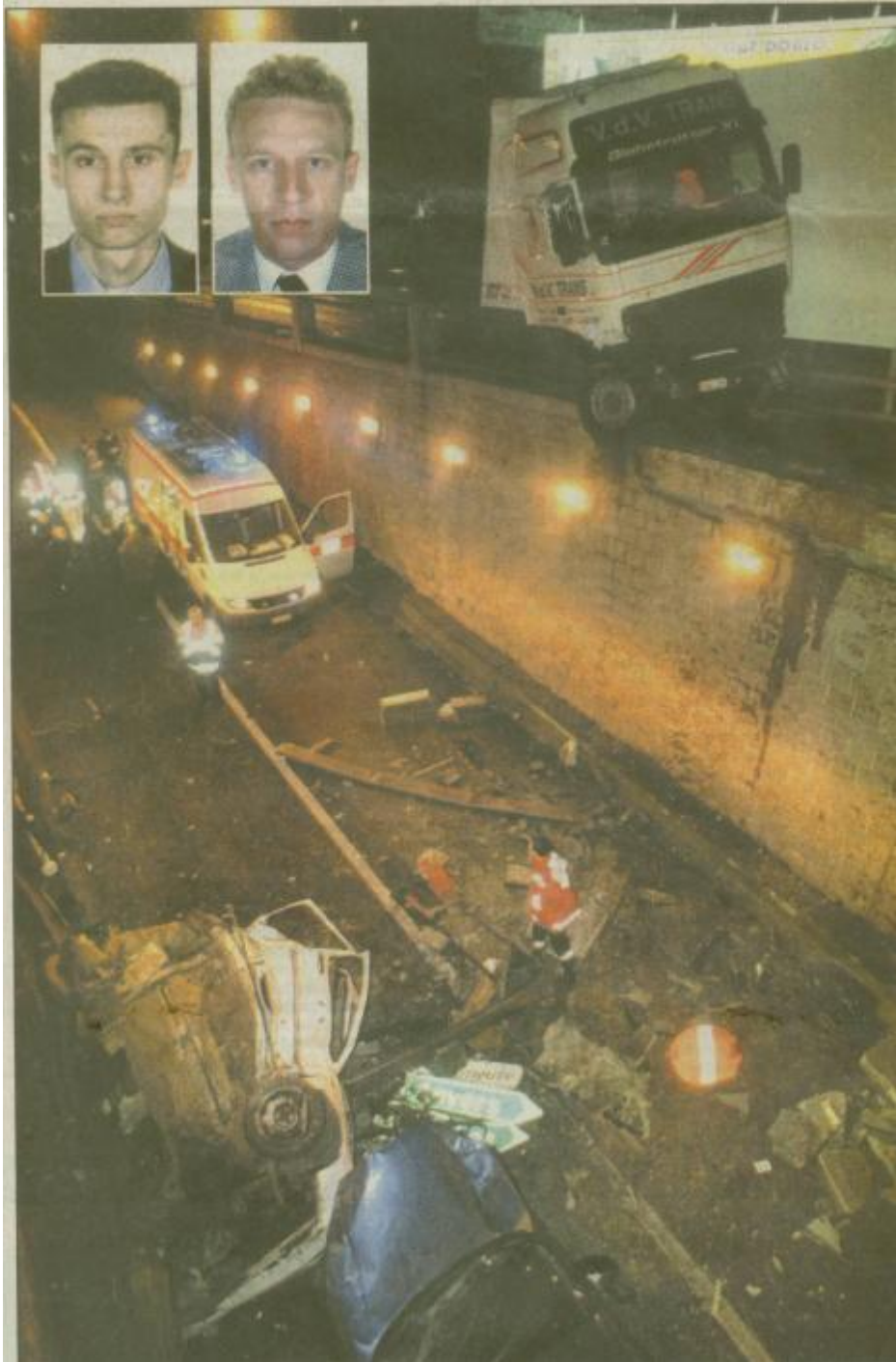


La mort de deux policiers liégeois



Michel Arnold de Herstal (à droite) allait fêter ses 34 ans au terme de son service dimanche soir. Dans sa patrouille du PAB, il était accompagné de Christophe D'Amario, 28 ans, de Chênée (photo de gauche) lorsqu'ils ont été percutés de plein fouet par un semi-remorque au pont d'Amersœur à Liège. Appelés pour un cambriolage en cours à Cointe, ils venaient de brûler un feu rouge dans leur VW Vento, sirène hurlante. Le camion, qui était passé au vert, ne les avait pas vus. Le résultat fut terrible (la photo de Bruno DEVOGHEL): trainée sur plusieurs mètres, la VW Vento tomba dans la trémie Amersœur sur le capot d'une Ford Focus tandis que le camion s'immobilisait en déséquilibre instable sur la rembarde. A un centième de seconde près, les cinq passagers de la Ford y passaient aussi. La mort des deux jeunes policiers a semé la consternation hier à l'hôtel de police de Liège.

PRIORITÉ

La voiture a-t-elle marqué l'arrêt ?



Dimanche soir, deux policiers liégeois ont perdu la vie dans un accident. Leur véhicule, après avoir été percuté par un camion, a été lancé contre plusieurs poteaux de signalisation **Photo B. DEVOGHEL**

La police fédérale enquête

Ce sont des gendarmes qui ont mené l'enquête sur l'accident, qui a coûté la vie à deux policiers liégeois dimanche soir. En effet, la fusion des brigades de gendarmerie et des polices locales n'a pas encore eu lieu. Elle doit être bouclée en avril 2001 à Liège, comme dans d'autres grandes villes. Pour les plus petites communes, la date butoir est janvier 2002.

Comment en aurait-il été si la fusion des polices avait été réalisée au niveau local? Qui aurait enquêté sur le terrain, dès lors qu'il n'y aurait plus qu'un seul corps? « Ce sera au parquet de désigner qui sera chargé de l'enquête, explique-t-on à la police fédérale, et il s'agira sans doute de policiers locaux. Comme c'est le cas actuellement. Mais il n'y aura pas plus de raisons de douter de l'objectivité des enquêteurs qu'il n'y en a aujourd'hui. Et puis si la partie adverse estime que l'enquête est mal faite, elle peut toujours recourir au comité P par exemple ou à toute autre section chargée de ce type de cas ».

Il était 19 h dimanche soir lorsque deux jeunes policiers liégeois sont appelés pour un cambriolage en cours à Coïnte. Ils font de suite tourner leur gyrophares, enclenchent la sirène hurlante et foncent sur le lieu d'intervention.

Malheureusement, en passant le carrefour du pont d'Arnercoeur, c'est le drame. Un semi-remorque passe au vert et percute la VW Vento qui venait de brûler un feu rouge. Le véhicule est traîné sur plusieurs mètres avant de briser le parapet du pont et de retomber sur le toit, dans un tunnel, quatre mètres plus bas.

Michel Arnold (34 ans), père de deux enfants, et Christophe D'Amario (28 ans) ont été tués sur le coup. Une chance dans cette malchance, leur VW est tombée sur le capot d'une Ford Focus qui circulait dans le tunnel. Un centième de secondes plus tard et elle écrasait l'habitacle de cette voiture occupée par cinq personnes. Seule une d'entre elles a été légèrement blessée. À la police de Liège, c'était la consternation! Les collègues de Michel Arnold l'attendaient pour fêter à 23 h son 34^e anniversaire. Les deux hommes étaient unanimement appréciés au sein du corps de police.

Quelles sont les règles ?

Une enquête est bien sûr en cours pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. D'après le chauffeur du camion, il n'a vu qu'au dernier moment le véhicule de police et n'a pu

l'éviter. Quant aux témoins, il confirme que le camionneur est bien passé au vert et les policiers au rouge, mais qu'ils avaient bien actionné leur gyrophares et leur sirène.

Interprétation

Le tout est maintenant de savoir s'ils avaient bien « marqué l'arrêt » en abordant ce carrefour avec feux lumineux car, comme nous le rappelait hier le commandant De Nève: « l'article 37.4 du Code de la Route est clair à cet égard. Dans un carrefour muni de feux lumineux, un véhicule prioritaire ne peut franchir le feu rouge qu'après avoir marqué l'arrêt et à la condition qu'il n'en résulte pas de danger pour les autres usagers ».

Marquer l'arrêt veut-il dire réellement s'immobiliser. « Il y a bien sûr l'esprit et la lettre d'un tel règlement, reprend Monsieur Sécurité Routière. L'esprit est que le véhicule prioritaire doit ralentir le temps nécessaire pour que tous les autres usagers du carrefour aient compris sa priorité et qu'ils aient tous eu le temps de ralentir à leur tour ».

Inutile de dire que l'interprétation jouera un rôle important dans la résolution de ce problème. Toujours est-il que le chauffeur du camion est resté à la disposition de la gendarmerie toute la nuit et que, hier après-midi, il a été inculpé d'homicide involontaire et de coups et blessures involontaires (pour un passager de la Ford Focus) avant d'être remis en liberté.

Luc GOCHÉL



Christophe D'Amario (à gauche) et Michel Arnold (à droite), père de deux enfants, ont été tués sur le coup. Ils faisaient partie du peloton anti-banditisme

Deux gars super-sympas!

MARDI
16 JANVIER

2001

Christophe et Michel étaient unanimement appréciés à la police de Liège

Le mot n'est pas trop fort : c'était la consternation dimanche soir et lundi parmi les policiers de Liège après l'accident mortel survenu à leurs deux collègues (voir page 5).

C'est qu'à 23 heures dimanche, à la fin du service de Michel Arnold, l'un des deux agents tués, une petite fête était prévue pour célébrer son 34^e anniversaire et qu'au lieu de fête, ce fut une nuit entière à se prendre la tête dans les mains et à se poser la question : « Mais pourquoi ? »

Michel Arnold, rue Jean Vol-ders, 10 à Herstal, était père de deux enfants. Engagé comme policier à Visé, il avait fait sa demande pour venir à la police de Liège et faire partie du peloton antibanditisme, le fameux **PAB**. Depuis le 11 septembre dernier, il faisait équipe avec Christophe D'Amario. « Il était toujours de bonne humeur, m'ont dit de lui ses collègues, explique le commissaire Perignon. C'était un homme franc, sincère et doté d'une grande conscience professionnelle. Il avait comme hobby la moto mais aussi le football dans l'équipe des

Policiers Liégeois où il jouait avec Christophe D'Amario. Il était fiancé avec une autre collègue policière qui est aujourd'hui traumatisée. »

Pour Christophe D'Amario (28 ans), domicilié place Joseph Willem, 13/4 à Chênée, célibataire mais récemment fiancé, c'est le même concert d'éloges : « Il était rentré à la police de Liège le 1^{er} octobre 1994 et avait suivi une formation d'un an avant de rejoindre le 101, reprend le commissaire en chef Christian Beaupère. *Perfectionniste, professionnel, toujours de bonne humeur et tourné vers les autres.* »

Ses funérailles auront lieu jeudi matin à Robermont tandis que celles de Michel Arnold se dérouleront vendredi matin à Oupeye.

Six décès depuis 1975

La police de Liège n'a guère été épargnée ces dernières années par les drames de policiers en mission. Depuis 1975, elle a eu à déplorer six décès.

M. Debane en 1975 lors d'une fusillade à la CGER rue des Guillemins, suivis de trois motards : M. Dutrieux en 1984, M. Moïse en 1992 et

M. Dernier en octobre 2000. Et aujourd'hui ces deux membres du peloton antibanditisme.

« Dans la nuit de dimanche à lundi, nous avons dû faire appel à la psychologue de l'aide aux victimes et au **Stress Team** du CHU pour aider nos agents qui étaient vraiment sous le choc » a ajouté le commissaire en chef.

Il est clair que les autorités policières seront représentées lors des deux cérémonies d'adieu. Le journal *La Meuse* tient également à présenter à leurs familles et à tous leurs collègues ses plus sincères condoléances.

Luc GOCHEL



Ils faisaient équipe au PAB depuis septembre 2000 : Michel Arnold (à gauche) et Christophe D'Amario (à droite)

Au lieu de fêter son anniversaire, ce fut une nuit entière à se poser la question : « Mais pourquoi ? »



Michel comme Christophe aimaient le football. Ils faisaient tous deux partie de l'équipe des **Policiers Liégeois** qui évolue le samedi après-midi dans le championnat de la Royale Intercorporation Liégeoise

MARDI

16 JANVIER 2001



A un centième de secondes près, la VW Vento des policiers s'écrasait, non pas sur le capot, mais sur l'habitable de la Ford Focus dans la trémie Amercœur et faisait sans doute cinq morts de plus

Photo Bruno DEVOGHEL

Le chauffeur du camion inculpé et remis en liberté

Hier après-midi, le juge d'instruction Brasseur a inculpé le chauffeur du camion d'homicide involontaire et de coups et blessures involontaires (à un passager de la Ford Focus) avant d'être remis en liberté.

Ce chauffeur de Cheratte, âgé de 33 ans, est routier depuis une dizaine d'années et travaille actuellement pour la firme VDV Trans de Bruxelles. Dimanche soir, il circulait sur le quai de Longdoz (sur la Dérivation) lorsque son semi-remorque a heurté les chaînes du portique de sécurité indiquant que le véhicule est trop haut pour passer la trémie. Il a alors pris la sortie Amercœur, est passé au feu vert et a traversé la rue d'Amercœur pour reprendre plus loin le quai Bonaparte. Il roulait à ce moment à un peu moins de 60 km/h.

Selon ses dires, il a vu au dernier moment le gyrophare des policiers mais n'a pas entendu leur sirène. Il était trop tard, le choc fut terrible, le camion a percuté la VW Vento avant de la pousser dans la trémie et s'immobiliser en équilibre instable sur la rembarde.

Pris de panique, le chauffeur s'est alors enfui et a erré dans les rues d'Amercœur en se disant que sa vie était fichue. Lorsque les policiers l'ont appelé sur son GSM 20 minutes plus tard, il a simplement dit: «J'arrive!».

A l'enquête désormais de dégager les responsabilités, mais il semble déjà que les torts seront sans doute partagés.

L.G.

CHENEE Funérailles

Le dernier voyage

de Christophe



Les parents de Christophe, lors de l'arrivée à l'église Saint-Pierre, aux Graviers, à Chénée

Le jeune policier liégeois, décédé en service commandé, a été enterré à Sainte-Walburge

Les funérailles solennelles de Christophe D'Amario (28 ans), policier du peloton anti-banditisme de la police de Liège, ont eu lieu jeudi à Chênée. L'inhumation s'est déroulée

au cimetière de Sainte-Walburge. Le dernier adieu à son collègue, Michel Arnold (34 ans), se déroule ce vendredi à 10 h 30, en la chapelle Saint-Rémy, rue du Roi Albert, à Oupeye. Les deux policiers ont été tués dans un accident de la route, près du pont d'Amercœur, dimanche soir, alors qu'ils se rendaient en intervention à Droixhe.

Jeudi, l'émotion était à son comble lors des funérailles de Christophe D'Amario, en l'église Saint-Pierre, aux Gravières, à Chênée. Un détachement de pompiers liégeois et un autre des services opérationnels de la police de Liège, ont rendu les honneurs devant le parvis de l'église, lors de l'arrivée du cercueil. Celui-ci avait été placé dans un corbillard gris, précédé de deux corbillards bleu foncé, tous chargés d'un grand nombre de gerbes de fleurs. Lors de l'entrée à l'église de Chênée, les policiers du PAB, collègues de Christophe, ont fait la haie, puis ont monté la

garde dans le chœur de l'église paroissiale.

Auparavant, le bourgmestre de Liège, Willy Demeyer, avait rendu hommage au jeune policier décédé, lors de la cérémonie de levée du corps, au Centre funéraire de Robermont. « Né à Liège le 8 mai 1972 dans une famille d'origine italienne, Christophe D'Amario, domicilié comme ses parents dans notre ancienne commune de Chênée, est entré au service de la police communale, il y a six ans et trois mois. Nommé à titre définitif il y a cinq ans et deux mois, il a d'abord été affecté au secteur interventions du

800 personnes ont pris part aux funérailles de Christophe D'Amario, en l'église Saint-Pierre, à Chênée

service 101 et, conformément à ses souhaits et à ses compétences, il a rejoint il y a quatre mois le Peloton anti-banditisme de notre corps communal de police », a notam-

ment déclaré le bourgmestre. M. Demeyer a caractérisé la démarche professionnelle de Christophe D'Amario : « Après des années d'interventions les plus diverses, c'est en toute connaissance de cause que Christophe avait opté pour des fonctions où il n'ignorait pas que la part de risques augmentait en fonction de l'urgence et de la gravité des missions à accomplir contre une délinquance socialement intolérable ».

Les parents, la famille, les amis, les collègues, les voisins de Christophe D'Amario étaient unis dans la même

peine, jeudi, à Chênée. La petite église Saint-Pierre était comble. Au moins huit cents personnes s'y pressaient, silencieusement, la gorge nouée par l'émotion.

Le gouverneur de la Province de Liège, Paul Bolland, était le premier à accueillir les parents de Christophe, accompagné du bourgmestre Demeyer, des échevins Jean-Géry Godeaux, Michel Firket et Miguel Mévis. Des délégations de policiers d'Alost et d'Oupeye étaient, de même que beaucoup de professionnels de la sécurité, pompiers, policiers et gendarmes, et de particuliers venus simplement témoigner leur solidarité envers la famille du jeune policier, si durement éprouvée.

Au cimetière de Sainte-Walburge, par un temps très froid, le dernier hommage a été silencieux. Là encore, le bourgmestre Demeyer s'est recueilli devant le cercueil de bois clair, recouvert du képi de policier et d'un drapeau belge.

Au cimetière de Sainte-Walburge, le bourgmestre Demeyer se recueille devant le cercueil de Christophe D'Amario

Photos Joseph LENTINI



Chênée

800 personnes aux funérailles de Christophe



Hier, dans l'église Saint-Pierre de Chênée se sont déroulées les funérailles de Christophe D'Amario (28 ans), le premier des deux policiers liégeois tués dans un cambriolage. De très nombreux policiers étaient bien sûr présents pour saluer une dernière fois leur collègue mais on a également vu les autorités politiques comme le bourgmestre, des échevins ou le gouverneur. Il a été inhumé au cimetière de Sainte-Walburge. Aujourd'hui à 10h30, en la chapelle Saint-Remy d'Oupeye, ce sera au tour de son collègue Michel Arnold (34 ans). p. 11

Luc CAUCHETEUX

Un poème lu par Laurent

Laurent, un collègue de Christophe D'Amario, a lu, lors de la cérémonie religieuse, aux Gravières, à Chênée, un poème de Walter Scott, inspiré de saint Augustin. «*Pourquoi serais-je hors de votre pensée, parce que je suis hors de votre vue ?*», écrivait notamment Scott, faisant ainsi parler un défunt, quelqu'un qui s'en est allé et qui dit, sous la forme d'un poème, sa séparation, mais aussi sa présence spirituelle. Ce poème traduit la force de l'être aimé, disparu, qui restera présent

dans les conversations, dans les pensées, dans la vie de ceux qu'il a si brutalement quittés.

Ce poème avait été retrouvé, sur un bout de papier plié, dans la poche d'un papa, le jeune Frédéric, en Somalie. En le lisant, Laurent a voulu rappeler aux parents, aux amis, aux collègues, que Christophe laisse un souvenir à chacun et qu'il reste, d'une certaine façon, présent.

C'était aussi le message du doyen de Chênée, l'abbé Henri Lejoly, qui a souligné une tradition propre à la paroisse Saint-

Pierre. Lors des funérailles, le prêtre dépose une croix sur le cercueil. Il la met sur l'autel à la fin de la cérémonie. Le 1^{er} novembre suivant, lors d'une messe célébrée pour les défunts, la croix est remise à la famille du défunt, c'est-à-dire à la maman et au papa de Christophe.

Devant une assistance philosophiquement fort différente, le doyen a expliqué: «*Notre foi ne supprime pas notre peine. Mais c'est une force, une lumière dans l'épreuve.*»

L. C.